

LICENCE PROFESSIONNELLE EN APPRENTISSAGE

« MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE »

dite LP « ÉNERGIES RENOUVELABLES et MAÎTRISE D'ÉNERGIE » (ERME)

Objectifs et compétences développées

La licence professionnelle « Énergies Renouvelables et Maîtrise d'Énergie » (ERME) permet d'acquérir des notions fondamentales liées à la production, la distribution et le stockage des énergies renouvelables d'une part et liées la maîtrise et de la réduction des dépenses d'énergie en Polynésie française ou en métropole.

Public et conditions d'accès

Titulaires d'une formation de niveau Bac+2 dans les domaines scientifiques et/ou techniques.

Débouchés

- employé dans les entreprises du secteur de la production et de la distribution d'énergie renouvelable
- employé ou conseiller dans les entreprises du secteur de la construction
- employé et/ou conseiller pour les collectivités locales (conseillers en énergie partagée)
- employé et/ou conseiller dans les bureaux d'études associés à la construction (climatisation solaire, SWAC...)
- conseiller pour les PME dont les dépenses énergétiques représentent une forte charge (tourisme, agriculture...)

Organisation pédagogique

Cours en fin de journée entre 15h et 19h (dans la mesure du possible)

Cursus

UE 1 – Contexte énergétique (36 heures)

- Politique énergétique internationale, nationale et régionale
- Maîtrise de l'énergie, Environnement et transports

UE 2 – Les énergies renouvelables (108 heures)

- Principes de base, les systèmes électriques et les systèmes thermiques
- Les systèmes en recherche et développement (R&D)
- La mesure et métrologie

UE 3 – Maîtrise de l'énergie et bâtiment (Génie climatique) (66 heures)

- Notion de confort
- Conception thermique des bâtiments – composants
- Énergétique des bâtiments – RT 2005, Label HQE...
- Eco-habitat tropical insulaire : particularisme

UE 4 – Les systèmes de production et de stockage (66 heures)

- Problématique du transport de l'énergie (en Polynésie française)
- Stockage de l'énergie et vecteur d'énergie
- Système énergétique et système de production d'énergie hybride

UE 5 – Langue vivante et communication (45 heures)

- Anglais commercial et technique
- Communication
- Outils informatiques de communication et de gestion

UE 6 – Management (75 heures)

- Politique publique des énergies renouvelables
- Droit commercial, droit des sociétés
- Gestion de l'entreprise et conduite de projet
- Outils de gestion comptable et financière – application aux ENR

UE 7 – Ressources et optimisation des systèmes énergétiques (27 heures)

- Météorologie, ressource solaire, Éolienne et hydrolienne
- Méthode d'évaluation du potentiel énergétique
- Gestion de l'énergie (tarification, MDE, ...)

UE 8 – Maîtrise de l'énergie et procédés industriels (39 heures)

- Installation et maintenance
- Audit énergétique

UE 9 – Encadrement projet tuteuré (120 heures par étudiant)

UE 10 – Encadrement de stage de 16 semaines (560 heures par étudiant)

Durée

516 heures de cours, 120 heures de projet tuteuré, 4 mois de stage répartis sur une année universitaire

Validation

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle continu. Règle de compensation entre chaque UE sur les 2 semestres. Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et moyenne de la note de projet tuteuré (coeff5) et de la note de stage (coeff12) supérieure ou égale à 10/20.

Candidature

A adresser au SEF à : apprentissage@sefi.pf

Tél : 40 46 12 79

➤ **RESPONSABLE
PEDAGOGIQUE**

Franck LUCAS
Maître de conférences
en énergétique, génie des
procédés à l'UPF

➤ **CALENDRIER**

Ouverture en août 2018
Maximum de 12 apprentis

➤ **LIEU DE FORMATION**

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française